



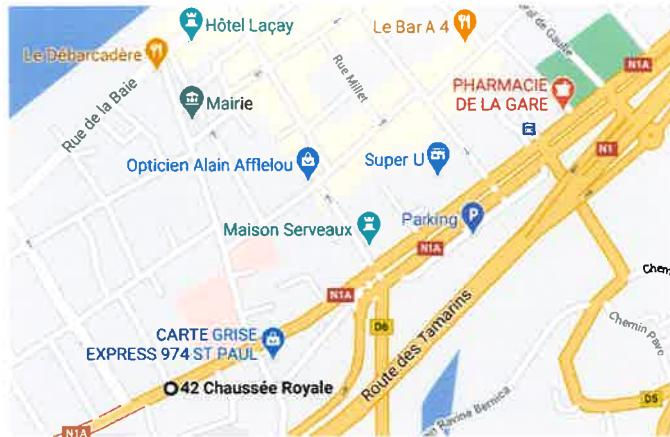
**ASSOCIATION CRÉÉE
PAR DES TSA POUR
DES TSA**

Ce nouveau GEM accueille des adultes autonomes concernées par le trouble du spectre de l'autisme avec ou sans diagnostic.

Le GEM TSA 974 est un lieu d'accueil dans lequel on s'entraide, on s'organise et on fait des activités et des sorties ensemble. Chacun peut proposer des idées, partager ses talents et savoir-faire dans des ateliers.

Le GEM permet à chacun de nouer des liens et de se sentir valorisé. Un accompagnement sur l'organisation d'ateliers ou de sorties en lien avec les centres d'intérêt de chacun est un atout essentiel.

C'est donc un endroit où chacun partage son savoir-faire, ses compétences, avec d'autres.



**42 Rue Chaussée Royale
97460 Saint Paul**

Direction vers l'ancien Hôpital de
Saint Paul après de la Boulangerie
Antonin



0692 72 90 10

&

0262 44 77 21

gem.tsa974@gmail.com



Gem Tsa

Financé par :



Parrainé par :



GEM TSA 974

Groupe d'Entraide Mutuelle

de personnes avec Troubles du Spectre
Autistique



Ne pas jeter sur la voie publique

310 879 358 R.C.S. SAINT-DENIS - NID

**Partage
Autonomie
Inclusion
Solidarité**

Présentation

«Le GEM est une Association d'adultes majeurs ayant un spectre autistique (TSA).

L'objectif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres sus-ceptibles de créer des liens conviviaux.»

Objectifs

Les objectifs de ce groupe d'entraide sont multiples :

- Rompre l'isolement des personnes autistes,
- Donner l'opportunité aux membres du groupe d'exprimer leurs besoins en matière d'accessibilité dans la société pour faciliter leur autonomie quotidienne.
- Sensibiliser les employeurs, les professionnels, les responsables de lieux publics et les élus locaux afin de les inciter à construire une société plus inclusive.
- Communiquer au travers de journées portes-ouvertes de l'existence du groupe d'entraide.
- Créer des partenariats institutionnels et sociaux.

L'objectif à terme est que chaque membre se sente mieux, trouve sa place au sein du groupe et de la société et sorte de son isolement tout en participant à l'organisation de la vie du GEM.

Population concernée

Ces adultes doivent être autonomes dans les actes de la vie quotidienne et savoir se déplacer seuls pour se rendre au GEM ou dans les antennes de ce GEM (NORD/EST et SUD), et résider à l'île de la Réunion.

Le diagnostic n'est pas requis pour être adhérent, mais les caractéristiques de l'autisme sont des critères d'admission et d'adhésion pour ce GEM.

Le GEM TSA 974 peut proposer :

• Des activités dans un local convivial dédié et identifié, et annexes pour les adhérents :

- Ateliers « citoyenneté » (accès aux droits, aux soins, au logement, au numérique),
- Ateliers adaptés aux troubles sensoriels (écoute, bien-être, relaxation),
- Ateliers de loisirs (arts plastiques, écriture, cuisine, informatique, conseil en image),
- Ateliers d'habiletés sociales (en communication, groupe de parole et d'entraide).

• Des activités en extérieur pour les adhérents :

- Des sorties culturelles,
- Des voyages en fonction des attentes et du budget,
- Des activités physiques et sportives, piqueniques, bricolage, soirées, médiation, ou autres activités extérieures.



REJOIGNEZ-NOUS

ASSOCIATION - GEM TSA 974

ADHESION - DON

ANNEE 2021

Un don à l'association vous permet de bénéficier d'un important avantage fiscal : un taux de réduction d'impôt de 75% pour des dons jusqu'à 521€ Au-delà de cette somme, les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Mr / Mme Nom :

Adresse :

Portable :

Mail :

Prénom :

Fixe :

@ (important afin de vous transmettre régulièrement des informations)

Adhésion Individuelle	20,00€ €
Adhésion par couple	30,00€ €
Membre bienfaiteur	Montant libre €



Coupon à envoyer avec votre règlement par chèque, en espèces, ou virement bancaire à l'adresse ci-dessous :

Association GEM TSA 974 - 42 Rue Chaussée Royale - 97460 St Paul.

RIB : IBAN: FR26 1131 5000 018 0255 1637 926 BIC: CFAFRFP 131

Renseignements au 0492 72 90 10 - 0262 44 77 21 Courriel : gem@974gem.fr

Association régie par la loi du 01/07/1901 et décret du 16/09/1901. Déclaration du 14/12/2020 - Agément Préfectoral N°WR1009428. Pouvoir au JOARE N°726.